



# DOSSIER DE PRESSE

## 2014

Contacts presse

Catherine Bialais Tél. : 06 30 85 32 11 - [c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)

David Brzoska Tél. : 07 86 26 46 12 - [d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)



# SOMMAIRE

Communiqué de presse

Le mot du Directeur : Philippe Bernez

Historique du label Station Verte

- Naissance et objectifs du label
- Qu'est ce qu'une Station Verte et comment obtenir le label ?
- Label Village de Neige : le plus pour des vacances en hiver

Les Stations Vertes aujourd'hui :

- L'écotourisme : démarche de progrès
- Structure et implantation territoriale
- Acteurs du développement économique territorial

50 ans de Stations Vertes : un demi-siècle de balades nature

- 50 ans au service du tourisme de nature
- Programmation de la saison « 50 ans de Stations Vertes »

Les chiffres clés et les partenaires

Annexe

## Contacts presse

Catherine Bialais Tél. : 06 30 85 32 11 - [c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)  
David Brzoska Tél. : 07 86 26 46 12 - [d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)

## LES STATIONS VERTES FÊTENT LEUR 50 ANS : UN DEMI-SIÈCLE AU SERVICE DE L'ÉCOTOURISME

**Le XX février 2014, marque pour la Fédération française des Stations Vertes le lancement officiel d'une année de célébrations en faveur d'un demi-siècle au service du tourisme de nature. L'occasion pour la Fédération française des Stations Vertes de revenir sur ses origines et de rappeler les nouvelles mesures qui porteront, à l'avenir, son développement sur le territoire national.**

### Les Stations Vertes : la préservation et le dynamisme des terroirs avant l'heure

Le label Station Verte est né avec un objectif clair : **favoriser et développer le tourisme de nature dans les communes de petite et moyenne taille.**

**Depuis sa création en 1964**, la Fédération française des Stations Vertes est attachée à la préservation des terroirs et à leur dynamisme économique. Elle se retrouve dans la définition de l'écotourisme formulée aujourd'hui par Jonathan TARDIF, chercheur québécois :

« *L'écotourisme est un tourisme axé sur la nature et les patrimoines (architectural, naturel, historique et immatériel) qui possède une composante éducative. Il s'agit d'une forme de développement qui contribue au bien-être des communautés locales et qui encourage leur participation. L'écotourisme est un tourisme qui contribue à la protection du patrimoine ainsi que du cadre de vie.* »

### 50 ans de Stations Vertes et une nouvelle charte qualité

**Afin de valoriser son caractère précurseur** et de renforcer le processus d'attribution de son label, la Fédération française des Stations Vertes a décidé de se doter, en octobre dernier, d'une nouvelle charte qualité.

Cette nouvelle charte inscrit d'emblée chaque Station Verte **dans une démarche de progrès**. En effet, elle décline une liste de 10 engagements forts, **déclinés en 50 critères\***, en matière de tourisme axé sur la nature et les patrimoines, de déplacements doux et de valorisation des savoir-faire locaux.

**Chaque commune porteuse du label Station Verte** a l'obligation de se positionner sur ces 50 critères (25 obligatoires, 20 fondamentaux et 5 complémentaires). La charte Village de Neige, qui concerne 22 destinations labellisées Stations Vertes, compte 23 critères (20 obligatoires et 3 complémentaires).

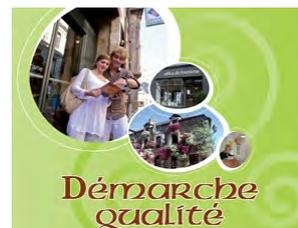


\* un clin d'œil aux 50 ans du label en 2014

#### Contacts presse

Catherine Bialais Tél. : 06 30 85 32 11 - [c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)  
David Brzoska Tél. : 07 86 26 46 12 - [d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)

**Cette démarche de qualité est inédite** pour un réseau de communes touristiques puisqu'elle s'appuie sur un Référentiel d'auto-évaluation de stations. Ce tableau de bord de gestion de station, outil réservé exclusivement aux destinations labellisées, est construit autour de 3 volets (**Engagement ; Art de vivre/Séjour/Activités ; Écotourisme**) et s'appuie également sur des Guides prestataires conçus en partenariat avec Rhône-Alpes Tourisme. S'approprier ces outils permet aux Stations Vertes de :



- **faire évoluer leurs pratiques en matière de tourisme de nature**
- **imaginer des plans d'actions pour avancer à leur rythme en matière d'écotourisme avec par exemple à terme, la constitution de produits écotouristiques**
- **progresser en tant que Station Verte**

**Les autodiagnostic devront être effectués tous les 2 ans** soit d'ici fin 2015 pour ce qui concerne la première échéance. Le contrôle de chaque Station Verte sera effectué **tous les 6 ans** à partir de 2019, **soit 100 stations par an**. Cette période de 6 ans est largement suffisante pour permettre à chaque station d'engager des plans d'actions et de progresser entre chaque échéance.

### **La pêche, une activité historique dans les Stations Vertes.**

La pêche est une activité qui figure dans les critères historiques de notre charte qualité et ce, dès la genèse de la Fédération. Aujourd'hui, la signature d'une convention de partenariat avec la Fédération nationale de la pêche est un hommage et **une suite logique à cet intérêt qui nous réunit naturellement depuis un demi-siècle.**

### **Une année de célébration pour 50 ans de tourisme nature**

**L'ensemble des Stations Vertes labellisées** sont invitées à proposer durant toute l'année des animations et des événements spéciaux, à même de valoriser leurs engagements en tant que destination nature au cœur des terroirs.

**La programmation des Stations Vertes participantes** est d'ores et déjà mise en avant, et actualisée en continu, sur la page d'accueil du site internet de la Fédération [www.stationverte.com](http://www.stationverte.com). **Le week-end du 8 au 11 mai** a par ailleurs été choisi afin de commémorer la date anniversaire de la création du label le 12 mai 1964 ; des idées-séjours et des animations seront proposées dans des destinations participant à l'opération. Divers actions et concours seront proposés, comme par exemple sur le site internet [voyages-sncf.com](http://voyages-sncf.com) pour faire gagner des week-ends **à consommer du 8 au 11 mai**. Un concours vidéo grand public sera également organisé et il permettra d'offrir divers lots dont des séjours en partenariat avec les coffrets Naturabox et les guides Viatao. Toutes ces initiatives seront relayées sur le site internet et les réseaux sociaux de la Fédération afin d'inviter le grand public à participer aux festivités.



**Programmation sur le site : [www.stationverte.com](http://www.stationverte.com)**

#### **Contacts presse**

Catherine Bialais Tél. : 06 30 85 32 1 - [c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)  
David Brzoska Tél. : 07 86 26 46 12 - [d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)



## Le Mot du Directeur : Philippe Bernez

« **Depuis sa création** en 1964, la Fédération française des Stations Vertes participe à la qualité de vie des citoyennes et citoyens du territoire français en favorisant une véritable offre de tourisme nature via le label Station Verte.

**Cette année 2014** marque un pas décisif dans l'histoire de notre Fédération. Cela fait 50 ans que notre label existe, 50 ans d'innovations au service du tourisme de demain. 50 ans de marche en avant, d'adaptation et de développement. **50 ans d'engagement et d'accompagnement** auprès de nos communes adhérentes, qui privilégient depuis toujours l'authenticité à la taille puisque ce sont des destinations de moins de 10 000 habitants. **Cet engagement sur le long terme**, nous avons souhaité le concrétiser en cette année anniversaire, en adoptant **une nouvelle charte qualité**, toujours plus exigeante et répondant aux attentes toujours plus poussées **des nouvelles générations de touristes**. Cette nouvelle charte nous permet de formaliser notre mode de fonctionnement, d'améliorer nos outils, et de mettre en place une évaluation plus constante afin d'accompagner de manière plus précise nos destinations et leur permettre d'être les destinations écotouristiques de demain.



Que ce soit en matière de découverte du patrimoine ou d'initiation aux savoir-faire locaux, **cette année de fêtes** sera marquée par **une programmation riche** en événements, partages et convivialité. **Nos Stations Vertes vous feront profiter de tous leurs atouts dans un cadre de vie respecté et préservé.**

**Les Stations Vertes ont toujours été un facteur déterminant pour le dynamisme économique** et l'essor des régions françaises. **Ce 50e anniversaire** est l'occasion de poursuivre sur cette voie en se fixant des objectifs précis à même de favoriser la notoriété et le développement du label.

Je souhaite remercier tous ceux qui ont participé et participent, jour après jour, au développement et à l'expansion du label des Stations Vertes et vous invite à venir découvrir nos festivités pour **ces 50 ans d'histoire que nous souhaitons célébrer ensemble !** »

### Contacts presse

Catherine Bialais Tél. : 06 30 85 32 11 - [c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)  
David Brzoska Tél. : 07 86 26 46 12 - [d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)



# Historique du label Station Verte

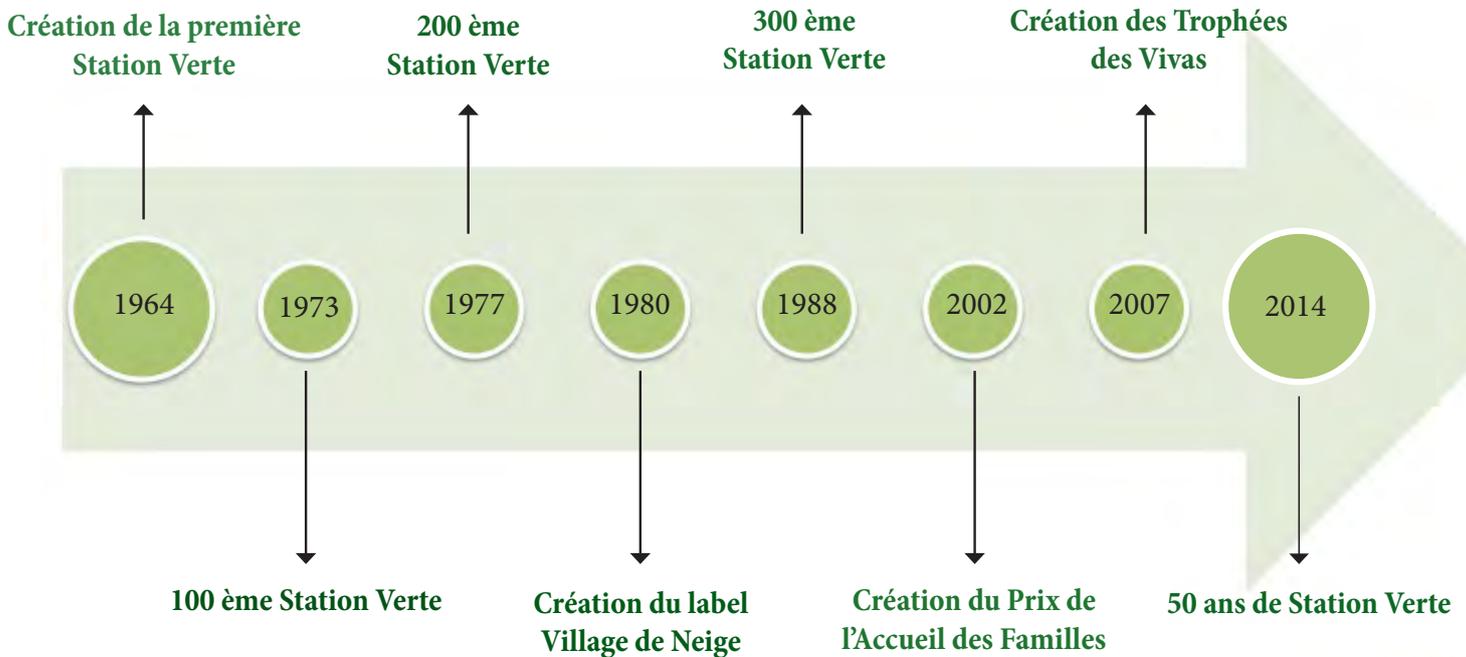
## Naissance et objectifs du label

**Station Verte est un label touristique national né en 1964** et dédié, dès sa création au tourisme, dit, de nature. La Fédération française des Stations Vertes qui en a déposé le nom auprès de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle, est une association de collectivité (loi 1901). **A sa création, l'association adopte la charte** Station Verte de Vacances qui définit ses enjeux et labellise sa première Station Verte : Sablé-sur-Sarthe dans la Sarthe.

La 10e Station Verte, Meymac (Corrèze) est labellisée en 1965. Forte de son succès, la Fédération publie son premier annuaire guide en 1966, répertoriant l'ensemble des communes labellisées et fournissant des informations sur les activités proposées.



**Premier logo qui a vu le jour en 1964**



### Contacts presse

Catherine Bialais Tél. : 06 30 85 32 11 - [c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)  
David Brzoska Tél. : 07 86 26 46 12 - [d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)

- **Objectifs du label Station Verte**

Le label est né avec un objectif clair : **favoriser et développer le tourisme de nature dans les communes de petite et moyenne taille.**

Depuis leur création en 1964, l'association des Stations Vertes travaille sur la promotion de ce concept précurseur du **concept actuel d'écotourisme.**

Selon Philippe Bernez, Directeur de la Fédération, les Stations Vertes ont joué un rôle prépondérant dans la prise de conscience démocratique de l'enjeu écotouristique : « **Nos communes labellisées Station Verte ont pris conscience, avec peut-être 20 ans d'avance, de l'enjeu primordial que constituent la préservation et la valorisation des patrimoines naturels locaux. Les normes écologiques et éco-responsables imposées aujourd'hui aux territoires par le gouvernement existent chez nous depuis des années, nous avons été pionniers dans ce domaine** ».



L'objectif du label dans les prochaines années est de conforter la plus-value de la destination Station Verte **en renforçant la démarche qualité à travers l'adoption cette année de la nouvelle charte.** Les Stations Vertes continueront à s'engager dans les démarches de tourisme durable et en particulier sur le volet environnemental. Sans oublier de renforcer leur position à l'égard des structures intercommunales et, à terme, les impliquer dans la vie du label.

Le label Station Verte **est avant tout un réseau** qui évolue avec ses membres et constitue, grâce à leur engagement **une force dynamique sur le territoire national.** La nouvelle charte qualité a pour vocation de renforcer ses engagements en faveur de l'écotourisme.



**Contacts presse**

Catherine Bialais Tél. : 06 30 85 32 11 - [c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)  
David Brzoska Tél. : 07 86 26 46 12 - [d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)



## Les Stations Vertes, qu'est-ce que c'est ?

**A la campagne, à la montagne, près des littoraux ou en outre-mer**, une Station Verte est une destination touristique de loisirs et de vacances, **reconnue au niveau national** comme une station organisée, offrant les services et les plaisirs attendus dans l'univers Nature :

- une nature respectée et préservée
- une gamme de séjours qui se décline selon les profils
- des lieux et des activités nombreux et variés
- une porte d'entrée vers les terroirs

Une Station Verte est un territoire qui cultive le temps, celui de la découverte, de l'expérience, à l'opposé du rythme effréné de la vie urbaine.

Une Station Verte doit s'engager dans une démarche qualité continue et partagée. Elle doit s'adapter en permanence aux attentes de ses clients et de ses habitants tout en tenant compte **des enjeux sociaux, économiques et environnementaux actuels et à venir**.

Aujourd'hui une Station Verte sait valoriser ses attraits naturels et partager une vision commune d'un tourisme à la fois **authentique et respectueux des caractéristiques locales**. En ce sens, son engagement pour la préservation de nos terroirs se concrétise par des **initiatives durables et écologiques**. Les Stations Vertes proposent par ailleurs une offre complète d'activités en lien avec un patrimoine naturel, culturel ou historique fécond. En s'appuyant sur la cohérence et la notoriété de leur réseau, les Stations Vertes constituent des destinations engagées dans un tourisme de proximité **à la fois humain et respectueux**. Aujourd'hui, la France compte **544 Stations Vertes** réparties dans la quasi totalité des régions.



### Contacts presse

Catherine Bialais Tél. : 06 30 85 32 11 - [c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)  
David Brzoska Tél. : 07 86 26 46 12 - [d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)

## Le label Station Verte, comment l'obtenir ?

**Une commune souhaitant obtenir le label Station Verte doit vérifier son adéquation avec les critères de la charte adoptée en octobre dernier et qui invite à se positionner sur une liste de 10 engagements :**

- être une commune accueillante et agréable à vivre et à découvrir
- proposer une qualité et une fiabilité de l'information touristique
- offrir des possibilités d'hébergement et de restauration adaptés à la fréquentation touristique
- offrir des commerces de proximité et des services adaptés
- proposer une offre de loisirs autour des activités de pleine nature
- disposer d'un agenda de rendez-vous festifs
- proposer une déclinaison « famille » des prestations
- avoir un engagement social pour favoriser l'accès à tous
- avoir un engagement sur la voie de l'écotourisme
- se doter d'une organisation performante (comme évoqué précédemment)

**Dans un deuxième temps**, la commune intéressée par le label prend contact avec les services de la Fédération pour une étude plus poussée de la candidature. Deux réunions de la Commission nationale de Contrôle et de Labellisation sont organisées chaque année.

Chaque année, **la Fédération reçoit une quinzaine de candidatures**, soit à peu près le nombre de nouvelles communes labellisées.

La charte qualité Station Verte est disponible en téléchargement sur le site internet [www.stationverte.com](http://www.stationverte.com).

## Label Village de Neige : le plus pour des vacances en hiver



**La Fédération française des Stations Vertes a créé en 1980 le label Village de Neige.** Pour bénéficier de ce label, un Village de Neige doit d'abord être labellisé Station Verte. Il s'agit en effet d'un engagement supplémentaire qui est pris par une commune. Aujourd'hui, sur 544 Stations Vertes, **22 destinations** disposent de ce deuxième label dans les massifs suivants : Alpes du nord, Alpes du sud, Massif central, Jura, Vosges.

**En octobre 2013**, dans la foulée de la refonte de la charte Station Verte, la charte Village de Neige a été retravaillée autour de 10 engagements. Cependant, en complément des critères de leur charte Station Verte, les Villages de Neige doivent aussi respecter **23 critères** (20 obligatoires et 3 complémentaires).

**Les Villages de Neige sont des petits villages** qui viennent en alternative aux grandes stations. Ces villages classés situés en zone montagneuse doivent présenter un cadre et une ambiance propres à la montagne pendant l'hiver. On y pratique au moins 3 activités (niveau débutant à confirmé et encadrées par du personnel qualifié) : ski nordique et/ou ski alpin sur pistes balisées et sécurisées, patinage, promenade en raquette ou en chiens de traîneaux, ski-joëring, etc.

### Contacts presse

Catherine Bialais Tél. : 06 30 85 32 11 - [c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)  
David Brzoska Tél. : 07 86 26 46 12 - [d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)

## • S'engager pour les familles : le label Famille Plus

La Fédération française des Stations Vertes est depuis 2006 copropriétaire avec l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques et l'Association Nationale des Maires des Stations de montagne de la marque nationale Famille Plus.



Ce label a pour vocation de répondre aux plus hautes attentes et envies des familles. Les communes doivent répondre aux **110 exigences requises** pour espérer obtenir le label. Famille Plus a pour but de valoriser les communes adhérentes qui se sont engagées dans une démarche globale en faveur de l'accueil des familles.

Aujourd'hui, ce label concerne **118 stations réparties sur l'ensemble du territoire français, dont 29 Stations Vertes**. Elles se distinguent pour l'accueil spécifique qu'elles proposent, ainsi que pour leurs animations et les services, adaptés aux différents âges. Concrètement, le label se traduit par : la présence d'infrastructures d'accueil conformes aux dernières normes en vigueur, un vaste choix d'activités proposées aux petits et grands à des prix avantageux, des commerces et services de proximité et des professionnels formés à l'encadrement des enfants.



**Répartition des Stations Vertes  
sur le territoire français**

### Contacts presse

Catherine Bialais Tél. : 06 30 85 32 11 - [c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)  
David Brzoska Tél. : 07 86 26 46 12 - [d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)



## Les Stations Vertes aujourd'hui

### L'écotourisme : une démarche de progrès

- ***Nouvelle Charte qualité : la nécessité de s'adapter***

Dans un souci permanent d'adaptation aux attentes des touristes et des habitants, la Fédération française des Stations Vertes a souhaité faire évoluer sa charte constitutive. L'écotourisme est aujourd'hui le fer de lance de la Fédération qui souhaite aller plus loin dans son engagement. « **Faire de l'écotourisme, c'est avant tout un état d'esprit qui demande des efforts, des moyens et une bonne gouvernance** » commente Philippe Bernez, Directeur de la Fédération des Stations Vertes.

Cette charte prévoit, non plus une seule et unique évaluation, mais un processus d'examen renouvelés, reposant sur **10 engagements clés** (déclinés en 50 critères). Concrètement, chaque station disposera **d'un délai de 6 ans pour construire sa propre démarche de progrès** et mettre en œuvre les plans d'actions nécessaires à son déploiement.

A travers cette démarche, **les Stations Vertes labellisées réaffirment leur désir de porter les valeurs véhiculées** par la Fédération française des Stations Vertes. Cette dernière a donc mis en place **des outils à forte valeur ajoutée (Référentiel Station Verte, Guides pratiques pour les prestataires, etc.)** pour aider ses communes à s'auto-évaluer afin de progresser à leur rythme. De cette manière, la Fédération contribue **à un projet cohérent de développement local**, tenant compte des spécificités sociales, économiques et environnementales de chaque territoire.

- ***Une démarche et une volonté partagées***

Les Stations Vertes souhaitent **construire ensemble** l'avenir du label et le tourisme de demain qui devra plus que jamais permettre de retrouver les valeurs de l'écotourisme.

**Un calendrier est déjà en place.** En avril 2014 et dans le cadre de la démarche qualité, 50 Stations Vertes ayant rempli le Référentiel seront choisies de manière symbolique dans le cadre des 50 ans du label. Fin 2015, un premier bilan global sera effectué suite à la première vague d'auto-évaluation. **Et fin 2019, 100 Stations Vertes seront contrôlées chaque année**, soit le contrôle de chaque Station Verte tous les 6 ans.

#### Contacts presse

Catherine Bialais Tél. : 06 30 85 32 11 - [c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)  
David Brzoska Tél. : 07 86 26 46 12 - [d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)

## Structure et implantation territoriale

**La Fédération a le statut d'association de collectivité (loi 1901)** et est signataire, depuis 1998, d'une convention avec le Ministère en charge du Tourisme. La Fédération française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige, propriétaire des marques Station Verte et Village de Neige, les a déposées auprès de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle.

Elle a également signé des conventions de partenariat avec de nombreux organismes publics, associatifs et privés dans une dynamique de travail inter-réseaux avec des partenaires bien identifiés :

- des partenaires institutionnels publics et privés : Offices de Tourisme de France, FNCRT, Rn2D, des CDT (ex : Gers, Côte d'Or, Jura, ADT Bas-Rhin, etc.), Association des Maires de France, Atout France, le Conseil national des Villes et Villages Fleuris (CNVVF), Agence Nationale pour le Chèque-vacances (ANCV)
- des réseaux nationaux de prestataires tels que les villages vacances VVF Villages, Ternélia ou CAP France qui intègre la marque Chouette nature, les hôtels Logis, les Hôtels au naturel, le réseau Bienvenue à la ferme, le réseau d'hébergement dans la nature HUTTOPIA.
- des fédérations nationales proches de notre positionnement comme la Fédération Française de Camping et de Caravaning et la Fédération de la pêche (dont la convention sera officiellement signée en 2014)
- d'autres sont par ailleurs en cours de signature mais déjà opérationnels : le réseau Chalets Découverte, les campings Sites et Paysages de France

Le réseau est aujourd'hui composé de 544 destinations situées **à la campagne (à 86%), à la montagne (à 11%), sur le littoral (à 2,6%) et en outre-mer (à 0,4%)**. Dans une société urbanisée, les Stations Vertes se positionnent comme le recours vacances et weekends **de proximité (< 2h)**, établi dans un environnement de nature offrant ressourcement et rupture.

**Deux régions d'implantation historique** conservent encore aujourd'hui une forte densité de communes labellisées : **l'Auvergne et les Pays de la Loire**, cependant, le label ne cesse d'affirmer sa vocation nationale à travers un maillage territorial toujours plus conséquent (cf. carte touristique). 50 ans après sa création, l'importance du réseau fait des Stations Vertes **une véritable marque touristique**.



**Carte détaillée des implantations sur tout le territoire (sauf outre-mer).**

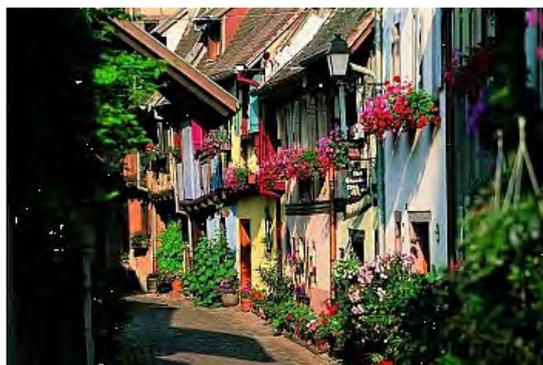
### Contacts presse

Catherine Bialais Tél. : 06 30 85 32 11 - [c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)  
David Brzoska Tél. : 07 86 26 46 12 - [d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)

## Acteurs du développement économique territorial

**La Fédération des Stations Vertes participe à de nombreux travaux au niveau national** qui se reflètent en régions. Citons par exemple la démarche relancée en 2008 par ODIT France, maintenant fusionnée avec ATOUT FRANCE, et la DATAR, visant à élaborer puis diffuser une étude, outil d'accompagnement utile aux destinations, à leurs gestionnaires territoriaux et à leurs partenaires économiques. L'objectif de cette étude est d'évaluer le cycle de vie de l'offre touristique, à l'échelle du territoire, afin d'en garantir la pertinence et la compétitivité. Atout France est par ailleurs responsable de missions spécifiques visant à améliorer la qualité de l'offre, que ce soit dans le classement des hébergements de tourisme, l'immatriculation des opérateurs ou la promotion de labels.

Au cœur des campagnes, des stations de petite taille prennent, grâce à ces accompagnements, de plus en plus d'ampleur **en matière de développement durable**. La commune d'Ayen (Corrèze), par exemple, qui compte moins de 800 habitants, a obtenu en 2010 le Viva accueil et art de vivre au concours national des Trophées des Vivas organisé par la Fédération. **Les acteurs locaux se sont montrés particulièrement investis dans les problématiques de sensibilisation à l'environnement**. Un investissement qui s'explique notamment par la présence sur leur territoire d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de 40 hectares. Les vacanciers résidant au VVF Villages ont ainsi pu découvrir durant les étés 2009 et 2010 un important programme de sensibilisation à la biodiversité et aux écogestes avec 12 conférences sur le tri ou le compostage, des expositions sur la biodiversité locale, 4 apéros écolos, etc.



**Les stations souhaitent utiliser leur label de façon plus poussée**, notamment comme outil de coordination et de réflexion pour mener à bien diverses actions touristiques avec **les partenaires locaux**. La Fédération a pu observer l'effet positif d'une co-construction des offres entre institutions et communes. A ce titre, elle entend favoriser et contribuer au déploiement de ces actions.

### **Quelques exemples :**

- A Castelnau-Montratier et Montcuq, situés à une vingtaine de kilomètres l'une de l'autre dans le Lot, les offices de tourisme travaillent main dans la main depuis 2002 et ont conçu des activités et jeux « Viens jouer en Quercy Blanc » pour les familles avec enfants.
- Wasselonne (Bas-Rhin) et Sciez-sur-Léman (Haute-Savoie) ont officialisé leur jumelage en 2011 afin, notamment, de renforcer leurs liens et leurs échanges de bonnes pratiques en matière de tourisme.
- La trentaine de Stations Vertes situées en région Bretagne se sont coordonnées en 2011 pour tracer et promouvoir un circuit cyclotouristique des Stations Vertes. Ce grand circuit de 1 500 km est proposé sous forme de roadbook à télécharger.
- La douzaine de Stations Vertes situées dans le Bas-Rhin et leur agence de développement touristique travaillent actuellement, en partenariat avec la Fédération des Stations Vertes, à la mise en place d'un projet d'itinérance inter-Stations Vertes.

#### **Contacts presse**

Catherine Bialais Tél. : 06 30 85 32 11 - [c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)  
David Brzoska Tél. : 07 86 26 46 12 - [d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)

# 50 ans de Stations Vertes : Un demi-siècle de balades nature

## 50 ans au service du tourisme de nature

**En France, les véritables produits de tourisme de nature sont rares.** Les destinations identifiées tourisme de nature se sont longtemps limitées à une dizaine de territoires ayant, pour la plupart, le statut de Parcs. Il y a 20 ans, le développement des Stations Vertes a peu à peu changé la donne.

Les missions de la marque Station Verte sont de labelliser, d'accompagner, de promouvoir et de représenter des communes touristiques de petite et moyenne taille. Leur point commun : se rejoindre autour d'une même vision du tourisme, axée sur une offre de séjours et de loisirs de type nature (ex : destinations aux espaces naturels préservés, création de produits de loisirs plein-air, évènements culturels, festifs, gastronomiques dans les territoires, etc.). **Dès qu'une commune manifeste le désir de rejoindre le réseau**, le label est amené à jouer un rôle important en matière de définition, d'aménagement et de développement des projets et initiatives des professionnels du tourisme au niveau local, emmenés par les élus.

- **Les Stations Vertes : plus que jamais un label d'actualité**

**Pendant 50 ans** les Stations Vertes ont su s'adapter et répondre aux demandes toujours plus sophistiquées des clients. Les sollicitations étant toujours plus fortes, détenir un label d'écotourisme demande un effort conséquent de la part des communes, et démontre leur implication dans le développement durable, les économies d'énergie et une philosophie de vie verte. **Véritables pionnières en matière de tourisme nature**, les Stations Vertes sont aujourd'hui reconnues au niveau national. La nouvelle charte qualité mise en place par la Fédération appuie, par ailleurs, son positionnement innovant et compétitif.

La Fédération a toujours eu de l'avance en matière de développement nature, une avance qu'elle compte bien garder en 2014 en franchissant le cap de l'écotourisme. **Les priorités pour ces 50 ans de Station Verte seront** : d'accompagner l'appropriation du Référentiel, de mettre en évidence le tournant pris en 2014 avec des exemples concrets et toujours de développer la fréquentation des stations.



### Contacts presse

Catherine Bialais Tél. : 06 30 85 32 11 - [c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)  
David Brzoska Tél. : 07 86 26 46 12 - [d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)

## Programmation de la saison « 50 ans de Stations Vertes »

**De nombreuses manifestations sont prévues tout au long de l'année pour fêter les 50 ans des Stations Vertes.** Vous pourrez trouver ci-dessous quelques exemples de manifestations et sorties d'ores et déjà programmées. La liste est loin d'être exhaustive et la programmation continuera à s'étoffer dans les mois qui viennent. Vous trouverez un récapitulatif sur le lien suivant :

***Programmation sur le site : [www.stationverte.com](http://www.stationverte.com)***

### **Quelques exemples d'activités proposées :**

#### **Pêche au Val dunois (Meuse)**

Dans le cadre des 50 ans du label Station Verte, l'AAPPMA « L'Ablette - La Rossette du Val Dunois » met en place, sur le site des « ballastières » à Dun-sur-Meuse, les mercredis après-midi en juillet et août, des ateliers pêche et nature gratuits pour les enfants de 8 à 16 ans.

[Lien](#)

Rappel : la pêche est une activité qui a toujours été représentée dans les Stations Vertes et ce, dès les origines de la Fédération (voir dans la charte de qualité du label).

#### **(Re)découverte d'un produit local authentique : Bleu de pastel à Lectoure (Gers)**

[Lien](#)

#### **Pendant le week-end spécial anniversaire du 8 au 11 mai : Visite de Mamers (Sarthe)**

Pour les 50 ans du label, les Offices de Tourisme de Mamers et du Saosnois offrent aux visiteurs la visite audio-guidée de la station.

[Lien](#)

Et aussi :

- o [Randonnée à Samatan \(Gers\)](#)
- o [Balade dans un site naturel à Annot \(Alpes-de-Haute-Provence\)](#)
- o [Jeux intervillages dans le Tarn-et-Garonne](#)
- o [Balade en forêt à Villeneuve-de-Berg \(Ardèche\)](#)
- o [Fête du Chou à Usson-en-Forez \(Loire\)](#)
- o [Casse-croûte spécial à Saint-Martin-en-Haut \(Rhône\)](#)
- o [Etc.](#)

#### **Contacts presse**

Catherine Bialais Tél. : 06 30 85 32 11 - [c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)  
David Brzoska Tél. : 07 86 26 46 12 - [d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)



## Les Chiffres clés et les partenaires

### La Fédération française des Stations Vertes en quelques chiffres :

- La fédération est née en **1964**
- Elle se compose aujourd'hui de **544 Stations Vertes** réparties sur tout le territoire français (métropole et outre-mer)
- Les Stations Vertes sont présentes au sein de **86 départements**
- 5 salariés travaillent directement pour l'association
- Création du label Village de Neige en **1980**, **22** stations vertes détiennent également ce label
- **29 Stations Vertes** sont labellisées Famille Plus
- **60%** des destinations comptent moins de 2 000 habitants
- **25%** des destinations sont localisées dans un Parc Naturel
- **9 Stations Vertes sur 10** à moins de 200 km d'une aire urbaine de plus de 100 000 habitants
- **35%** de Stations Vertes primées chaque année pour leur fleurissement
- **Plus de 41 000 pages** du site stationverte.com indexées sur google
- Environ **15 nouvelles communes** viennent rejoindre le réseau chaque année

### Les partenaires :

- des partenaires institutionnels publics et privés : Offices de Tourisme de France, FNCRT, Rn2D, des CDT (ex : Gers, Côte d'Or, Jura, ADT Bas-Rhin, etc.), Association des Maires de France, Atout France, le Conseil national des Villes et Villages Fleuris (CNVVF), Agence Nationale pour le Chèque-vacances (ANCV).
- des réseaux nationaux de prestataires tels que les villages vacances VVF Villages, Ternélia ou CAP France qui intègre la marque Chouette nature, les hôtels Logis, les Hôtels au naturel, le réseau Bienvenue à la ferme, le réseau d'hébergement dans la nature HUTTOPIA.
- des fédérations nationales proches de notre positionnement comme la Fédération Française de Camping et de Caravaning et la Fédération de la pêche (dont la convention sera officiellement signée en 2014).
- d'autres sont par ailleurs en cours de signature mais déjà opérationnels : le réseau Chalets Découverte, les campings Sites et Paysages de France.

#### Contacts presse

Catherine Bialais Tél. : 06 30 85 32 11 - [c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)  
David Brzoska Tél. : 07 86 26 46 12 - [d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)



# Annexe

## Les principes de la Charte qualité

La charte Station Verte repose sur dix engagements déclinés en 50 critères (document intégral à télécharger sur [www.stationverte.com](http://www.stationverte.com)). Chaque engagement comporte des critères obligatoires (25 au total), et des critères fondamentaux (20 au total) ; à certains sont associés des critères complémentaires (5 au total).

### Définition d'un critère obligatoire

Il est incontournable pour obtenir ou conserver le label. Pour les stations déjà labellisées, un délai – variable selon les critères – est accordé pour se mettre en conformité.

### Définition d'un critère fondamental

Il porte sur une action majeure en lien avec les valeurs Station Verte. Afin de s'adapter aux différentes situations des destinations, il est demandé aux communes candidates ou déjà labellisées de choisir 16 critères sur les 20 du panel, soit 80%. Leur application conditionne également l'acquisition ou le maintien du label. Dans le cadre de la démarche d'amélioration continue et lors de la réactualisation de la charte, soit environ tous les 8 ans, certains critères fondamentaux pourront devenir obligatoires.

### Définition d'un critère complémentaire

C'est une suggestion pour aller plus loin dans la démarche de progrès, un bonus pour se différencier. Il n'a pas de valeur obligatoire mais pourra devenir un critère fondamental lors de la prochaine réactualisation de la charte.

### Les 10 engagements

Ils transcrivent les valeurs portées par les Stations Vertes, soit :

- une commune accueillante et agréable à vivre et à découvrir
- une qualité et une fiabilité de l'information touristique donnée
- des possibilités d'hébergement et de restauration adaptés à la fréquentation touristique
- des commerces de proximité et des services adaptés
- une offre de loisirs autour des activités de pleine nature
- un agenda festif
- une déclinaison « famille » des prestations
- un engagement social pour favoriser l'accès à tous
- un engagement sur la voie de l'écotourisme
- une organisation performante (comme évoqué précédemment).

La notion d'écotourisme est transposée dans chaque engagement, voici des exemples :

- critère 1.5 : s'inscrire volontairement dans les démarches entreprises pour mettre en place des actions concrètes en réponse aux enjeux environnementaux (gestion et traitements des déchets ; économie d'énergie et énergie renouvelable ; gestion de l'eau ; traitements des pollutions ; charte paysagère...)
- critère 3.3 : proposer au moins un point de restauration mettant à l'honneur les produits de son terroir
- critère 4.2 : avoir au moins un espace de vente (commerce, boutique de l'office de tourisme, etc.) ouvert à l'année, promouvant les produits de son terroir
- critère 8.3 : dans le programme de festivités, proposer des animations spécifiques qui valorisent les patrimoines et les savoir-faire locaux, et impliquent la population et les acteurs socio économiques de la commune
- critère 8.2 : avoir des prestations acceptant le règlement par Chèques-Vacances ou avoir mis en place / proposer des formules tarifaires (chèquiers de réduction, pass, carte ambassadeur...) facilitant l'accès à des activités, prestations et animations
- L'ensemble de l'engagement 9 « être engagé dans la démarche Ecotourisme-Station Verte »

### Contacts presse

Catherine Bialais Tél. : 06 30 85 32 11 - [c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)  
David Brzoska Tél. : 07 86 26 46 12 - [d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)



## CONTACTS PRESSE :

### **Catherine Bialais**

Tél : 02 99 65 05 47

Port : 06 30 85 32 11

[c.bialais@releasepresse.com](mailto:c.bialais@releasepresse.com)

### **David Brzoska**

Tél : 02 99 65 05 47

Port : 07 86 26 46 12

[d.brzoska@releasepresse.com](mailto:d.brzoska@releasepresse.com)

